

Lille, le 15 Novembre 2011

La Direction Régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

Et

La Région Nord - Pas de Calais

Nos Réf. : AA/AT n°11.084

Objet : **contribution de la municipalité Lille Lomme Hellemmes à la co-construction du Schéma Régional Climat Air Energie**

Madame, Monsieur,

Pour la réalisation du schéma du climat de l'air et de l'énergie (SRCAE) du Nord-Pas-de-Calais, vous avez proposé une co-construction et ouvert la concertation à l'ensemble des acteurs du territoire. En tant que municipalité engagée dans une démarche globale d'atténuation et d'adaptions aux changements climatiques, j'ai l'honneur de vous faire part de notre contribution.

I - Objectifs et engagements

La municipalité a mis en place une politique énergétique depuis 2004, les objectifs et les engagements ont été concrétisés lors de la mise en place du Plan Climat Lillois en 2008. Ce plan d'actions vise à tenir les objectifs « 3 x 20 » pour 2020, étape incontournable pour ceux de 2050 : le « facteur 4 ».

La municipalité a également signé le Pacte des Maires en février 2009, réaffirmant sa volonté de participer aux efforts collectifs pour réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, tout en recourant aux énergies renouvelables. Cela a donné du sens à la politique énergétique lilloise et une appropriation par l'ensemble des élus d'objectifs ambitieux à long terme : horizon 2050.

II - Notre contribution

Fort de sa population de 225 784 habitants, de son impact dans la configuration du territoire et le rayonnement de ses activités, la municipalité Lille Hellemmes Lomme doit prendre des mesures en proportion des enjeux. Vous les avez rappelés dans votre rapport qui confirme la nécessité d'accélérer la mobilisation du territoire. En effet ce sont bien les logements, les déplacements et l'activité d'un territoire qui sont responsables de la majorité des émissions.

Notre contribution, en réponses aux objectifs qui nous sont attribués, se déclinera principalement autour de 3 points :

- 1. l'évolution et l'adaptation de notre réseau de chaleur**
- 2. la planification énergétique**
- 3. vers un Plan Climat Energie Territorial cohérent avec les objectifs du SRCAE**

1 l'évolution et l'adaptation de notre réseau de chaleur

La mise en œuvre d'un schéma directeur ambitieux visant à améliorer encore l'usage de notre réseau de chauffage urbain. Une étude en cours vise en outre à faire évoluer au moins 50% des sources d'énergies vers la biomasse pour fournir la chaleur à travers le réseau d'ici 2013.

2 -la planification énergétique

En tant qu'autorité concédante, nous travaillons étroitement avec nos concessionnaires en charge de la distribution de l'énergie : ErDF, GrDF et RESONOR afin d'établir une planification énergétique optimale sur l'ensemble du territoire. Le développement des réseaux se fait en bonne complémentarité sur l'ensemble du territoire et à chaque extension la question des impacts sociaux, économiques et environnementaux est posée.

3 vers un Plan Climat Energie Territorial cohérent avec les objectifs du SRCAE

Pour 2012, le Plan Climat devient un Plan Climat Energie Territorial. Pour cela la municipalité étend son périmètre d'action à l'ensemble du territoire Lille Lomme Hellemmes et de ses compétences. En s'inscrivant dans cette démarche, la municipalité contribue à remplir les objectifs fixés par le SRCAE.

Sur le patrimoine municipal :

- **La collectivité montre l'exemple** en améliorant la performance environnementale de ses bâtiments. A ces actions techniques s'accompagnent une sensibilisation accrue des agents municipaux pour diminuer encore le bilan des consommations et en garantissant le bon fonctionnement des équipements.
- Chaque année la municipalité rend compte des ses consommations à travers **le bilan énergie annuel**. Le bilan énergie patrimonial montre que les efforts réalisés sur l'éclairage public et le chauffage des bâtiments portent leur fruit et les consommations sont maîtrisées.
- Les perspectives identifiées sur le patrimoine municipal tendent vers un plan pour la maîtrise des consommations l'électricité. L'éclairage public, le chauffage des bâtiments et la flotte de véhicule font déjà l'objet d'attentions particulières qui mettent la collectivité sur la voie pour 2020 **mais l'augmentation des usages de l'électricité doit être maîtrisée dès 2012** pour garantir ce résultat.

La publication de notre bilan patrimoniale fait office de suivi et permet de rendre compte à tous les niveaux : citoyens, Métropole, Région, Europe des efforts menés par notre territoire dans le but d'atténuer et de s'adapter aux changements climatiques.

Sur le territoire Lille Lomme Hellemmes :

- **L'Agenda 21 est le cœur du mode de gouvernance**. La mobilisation des partenaires se fera à travers les instances de coordination et de pilotage existantes. Le Plan Climat compte parmi les axes structurants de l'Agenda 21.
- La municipalité s'engage dans une démarche d'accompagnement et de reconnaissance proposée par l'ADEME et la Région. **La démarche Cit'ergie** : un outil de management pour la maîtrise de l'énergie.
- En complémentarité de l'exercice de concertation menée par la LMCU, la municipalité propose également son animation territoriale. **L'Estaminet du Climat** : un outil de concertation citoyenne pour construire un PCET pour et avec les habitants.

L'animation du territoire prendra une place importante dans la construction du PCET et ces 2 outils seront les principaux garants de l'efficacité du PCET et de son adéquation avec les objectifs du SRCAE.

III - L'articulation territoriale

Nous l'avons dit, l bilan énergie annuel ainsi que les audits accompagnant la démarche de labellisation Cit'ergie seront autant d'occasions de rendre des compte sur l'impact des efforts menés.

Notre participation et la prise en compte de nos contributions lors des ateliers ouverts pour la co-construction du SRCAE ont été positives. Les objectifs ambitieux mais nécessaires qui s'en dégagent, confirment que la bonne articulation entre les différentes échelles territoriales sera une des clefs du succès de cet exercice.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre contribution, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.